

CERTIFICAT DE FORMATION

Degré de qualification obtenue : Niveau Découverte

Décerné par M. GIL Romain, formateur et gérant des Sentiers d'Artémis, à :

En lieu :

et date :

Les Sentiers d'Artémis reconnaît les compétences développées par le candidat dans des techniques relatives à l'autonomie dans la nature, suite à une formation de 20H mêlant des temps théoriques et des ateliers pratiques, sous forme de journées et de séjours avec des nuits en bivouac en terrain de montagne.

Le candidat est en capacité d'évoluer sur un terrain non technique et dans des conditions estivales. Il est en mesure de choisir la modalité d'abri la plus adaptée aux contraintes rencontrées et d'installer des équipements pour une nuit en bivouac de manière efficace et sécurisée. Il sait identifier ses besoins et sortir de sa zone de confort.

L'obtention de cette certification requiert la participation à un minimum de 3 journées et/ou 1 nuit.

Organisme délivrant

Candidat

Mandataire

Autre

